Cercle de silence de Toulouse

Le Cercle de silence de Toulouse aura lieu le mardi 24 novembre 2026 de 18h30 à 19h30 sur la place du Capitole.

Venez nombreux et invitez vos amis à nous rejoindre ! Il est important que nous invitions de nouvelles personnes à se joindre à nous, tout spécialement en ces temps où la loi est de plus en plus dure pour les migrants !

Notre rassemblement dure une heure mais vous pouvez manifester votre soutien par une participation beaucoup plus brève : même réduite à quelques minutes, votre participation nous est précieuse ! Nous vous précisons que notre rassemblement est bien déclaré à la préfecture, respectant ainsi les règles régissant les manifestations sur la voie publique, et aussi à la mairie de Toulouse.

Attention : le Marché de Noël de Toulouse aura lieu du 26 novembre au 27 décembre. Le Cercle de silence devra donc se déplacer. **L'an dernier, nous étions en cercle devant la façade du Capitole. Nous nous y mettrons de nouveau si cette place est disponible. Si nous n'avons pas pu nous y mettre, téléphonez-nous au 06 02 35 73 26 pour savoir où est le Cercle de silence.**

Nous étions encore assez nombreux au Cercle de silence du 29 septembre : une trentaine de personnes en permanence, avec des passages de personnes qui ont participé durant un moment à notre rassemblement. Un photographe travaillant pour l'agence HansLucas (*https://hanslucas.com*) a pris quelques photos de notre rassemblement.

Des nouvelles du CRA de Cornebarrieu en date du 20 novembre 2026 obtenues grâce à la CIMADE

Les répercussions de la possibilité de prolonger la rétention au-delà de 90 jours entraîne une grande détresse et le désespoir ne trouve pas d'autre expression que dans une violence à retourner contre soi-même : absorption de piles ou de fragments de verre... qui parfois aboutissent à une hospitalisation mais pas à une libération, même s'il y a un contexte de pathologie psychiatrique.
Deux personnes, plus très jeunes, présentant chacune une pathologie sévère, médicalement suivie, ont été retenues durant un mois bien que le médecin de l'OFI ait demandé leur libération. Elles ont été finalement relâchées par le juge des libertés et de la détention (JLD).
L'Algérie a repris la délivrance des laissez-passer consulaires, ce qui réactive l'angoisse des personnes retenues susceptibles d'être expulsées.
Les travaux dans deux secteurs sont toujours en cours, mais, ces derniers temps, il n'y avait pas de chauffage et il y a eu des distributions de couvertures...

Le festival MIGRANT SCENE organisé par la CIMADE a débuté, à Toulouse et ses environs, avec des films suivis de débats jusqu'au 5 décembre 2026.

Plus de détails sur le programme sur https://www.migrantscene.org/regions/sud-ouest/

"Une rupture" avec les valeurs européennes : cinq pays de l'Union européenne s'accordent avec le Rwanda sur un projet de centre de retour pour migrants.

Réunis à Vienne lundi 16 novembre, le Danemark, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Grèce et l'Autriche ont dévoilé leur projet de centre de retour au Rwanda. Le dispositif, dénoncé par les associations de défense des droits de l'Homme, devrait se concrétiser en 2027.

Deux dirigeants européens ont également dénoncé le dispositif. « *Je n'y vois ni avenir ni humanité. Ce n'est pas la solution*, a dénoncé lundi le Premier ministre espagnol Pedro Sánchez, *fervent défenseur de l'immigration dans une Europe qui a basculé à droite ces dernières années »(propos rapportés par The Guardian)*. Le président français Emmanuel Macron avait quant à lui jugé, le 19 juin, que ces centres ne sont "*ni efficaces ni conformes à nos valeurs […]. Dans quel monde vit-on ?*", avait-il alors lancé.

Dans notre message du mois d'octobre 2026, nous écrivions déjà au sujet de ce projet : « **Enfermer des migrants dans de tels centres situés dans des pays avec lesquels ils n'ont aucun lien est une violation extrême de leur dignité ! »** Plus de détails dans un article du Monde

https://www.lemonde.fr/international/article/2026/11/16/le-projet-de-cinq-pays-europeens-d-ouvrir-un-centre-de-retour-au-rwanda-traduit-la-bascule-de-la-politique-europeenne-en-matiere-d-immigration_6812426_3210.html

et dans deux articles dans La Croix

https://www.la-croix.com/international/transferer-des-migrants-au-rwanda-cette-idee-honteuse-que-promeut-l-allemagne-20261117

https://www.la-croix.com/cinq-pays-europeens-vont-envoyer-des-migrants-au-rwanda-20261115

A la suite de plusieurs pays européens, la France a établi un dialogue avec le régime des talibans pour organiser le renvoi d'Afghans en situation irrégulière.

La France, à l'instar d'autres pays européens comme l'Allemagne ou la Norvège, a renoué avec le régime taliban afghan, pourtant sous sanctions et banni pour sa politique d'exclusion des filles et des femmes de son pays. Lundi 2 novembre, le ministre de l'intérieur, Laurent Nuñez, a confirmé, lors d'une audition devant la commission des lois de l'Assemblée nationale, que des *« discussions techniques »* étaient engagées avec les autorités talibanes pour pouvoir reconduire des Afghans en situation irrégulière. *« Un certain nombre d'entre eux peuvent constituer des menaces en matière d'ordre public. Donc, c'est ma priorité aussi de veiller à ce qu'on puisse reconduire ces personnes »*, a-t-il ajouté pour justifier cette décision du gouvernement français.

Extraits d'un article du Monde (pas en accès libre)
https://www.lemonde.fr/international/article/2026/11/04/afghanistan-la-france-reconnait-des-discussions-techniques-avec-les-talibans-afghans_6806312_3210.html

Rappel : La CIMADE a lancé une pétition « SOUTENONS LES PERSONNES SANS-PAPIERS ! » qui sera active jusqu'au 31/12/2026. Nous vous encourageons à la signer ! https://www.lacimade.org/agir/nos-petitions/liberteegaliteregularisez/

Nous vous rappelons que, sur le site http://franciscains-occitanie.fr/cercle-de-silence/ vous trouverez **toutes les lettres (2 lettres par mois) de la coordination des Cercles de silence** avec des informations intéressantes sur les Cercles et sur les migrants.

****

Nous espérons que votre santé est bonne, que vous prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le Comité de Pilotage du Cercle de silence de Toulouse